

Les Bonnes Pratiques concernant la sécurité, les TP, et la correspondance avec la Faculté d'Odontologie

Année Universitaire 2020-2021

La présence aux Enseignements Dirigés (ED), aux Travaux Dirigés (TD) et aux Travaux Pratiques (TP) **est obligatoire**. Aucun changement de groupe ne sera accepté. Toute absence ou retard aux ED ne pourra être rattrapé et implique une note d'évaluation pour l'ED manqué égale à 0. Les horaires des enseignements et des séances d'examen doivent être impérativement respectés.

Toute contrefaçon de signature dans le cadre des enseignements est considérée comme une fraude majeure.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ PENDANT LES ED-TD-TP

La tenue générale doit être conforme à la pratique clinique.

Séances d'ED : vous prendrez soin de déposer vos sacs, cartables, téléphone portable et ordinateur, etc.... dans votre casier.

Séances de TP : vous devez vous présenter avec votre tenue (blouse et pantalon réglementaires et chaussures fermées). Vous aurez pris soin d'attacher vos cheveux, d'avoir une barbe taillée, d'ôter vos bijoux, de ne pas porter d'écharpe. Pour des raisons de sécurité, la charlotte est acceptée en lieu et place du voile.

Aux séances de TP présentant des sources de flammes : Pour des raisons de sécurité évidente, vous viendrez obligatoirement tête nue, en ayant pris soin d'attacher vos cheveux, et sans écharpe au cou.

Pour l'ensemble de vos cours (ED, TD, TP), vous n'êtes pas autorisé(e) à apporter de la nourriture ou des boissons, ni votre téléphone portable, ni votre ordinateur, sauf demande explicite de l'enseignant.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE À CHAQUE TP

TP de Prothèses - TP d'Odontologie Conservatrice

- En cas d'absence les séances ne seront pas rattrapées.
- Les étudiants n'ayant pas leur matériel seront exclus.
- En cas de retard, l'étudiant sera susceptible de ne pas être accepté.

TP de Prévention – TP de prévention des IAS – Séméiologie - TP d'Anatomie tête et cou – TP d'Anatomie dentaire

- En cas d'absence les séances ne seront pas rattrapées.
- Les étudiants qui n'auraient pas, au préalable, imprimé leur TP, seront exclus sans possibilité de rattraper la séance.
- Les étudiants n'ayant pas leur matériel seront exclus.
- En cas de retard, l'étudiant sera susceptible de ne pas être accepté. Les salles sont ouvertes 15 minutes avant l'heure du TP afin d'avoir le temps de s'installer.

TP/TD d'Odontologie pédiatrique (FASO1)

- Les étudiants devront avoir, avec eux, pour chaque séance de TP ou TD le polycopié correspondant.

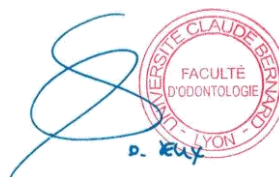
TOUT MANQUEMENT À CES CONSIGNES CONDUIRA À L'EXCLUSION DE L'ED, TD ou TP

CORRESPONDANCE AVEC LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Seuls les courriels provenant de vos boîtes mails institutionnelles (prénom.nom@etu.univ-lyon1.fr) seront acceptés pour toute correspondance avec la scolarité et avec les enseignants. Celle-ci devra être activée en début d'année universitaire et doit être consultée quotidiennement.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et de validation des enseignements pour l'année universitaire 2020-2021 sont disponibles sur le site de la Faculté d'odontologie : <http://odontologie.univ-lyon1.fr>

Dominique Seux, Doyenne de la Faculté d'Odontologie



D. Seux